

PLAN DE MISE EN ŒUVRE HUMANITAIRE RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

0. CHANGEMENTS DEPUIS LA VERSION PRÉCÉDENTE DU HIP

Modification du 16/12/2013

Depuis le 5 décembre 2013, de violents combats entre groupes armés ont lieu dans la capitale Bangui, mais également dans plusieurs villes du pays conduisant à une nouvelle dégradation de la situation humanitaire. Ces combats entraînent des mouvements importants de population, mouvements estimés en date du 15 décembre 2013 à plus de 180 000 personnes à Bangui portant le nombre de déplacés internes dans le pays à plus de 530 000. Des mouvements de populations sont également à craindre dans le reste du pays. Il s'agit d'une véritable crise de protection, marquée par une insécurité persistante, par des actions de prédation qui continuent à toucher les populations civiles et les infrastructures socio-économiques, par une impunité généralisée et par des violations répétées des droits humains et la décomposition du tissu social.

Un budget additionnel de 8 500 000 EUR servira à répondre à l'augmentation des besoins supplémentaires provoqués par ces déplacements à Bangui, mais également dans le reste du pays. Par ailleurs, une décision de 10 000 000 EUR au titre du 10^e Fonds Européen de Développement (ECHO/CAF/EDF/2013/02000) est en cour d'adaptation.

Vu la soudaine et importante augmentation des besoins en matière de réponse humanitaire en République centrafricaine et l'interruption des vols commerciaux, la DG ECHO¹ a pris la décision de mettre en place une capacité aérienne entre Douala et Bangui. Cette décision nécessite le transfert de fonds du HIP CAR vers le HIP ECHO-FLIGHT. Le montant du transfert est de 450 000 EUR afin de couvrir les coûts des liaisons Douala-Bangui (ECHO-FLIGHT) jusqu'à fin décembre 2013.

Afin de couvrir les coûts de fret depuis l'Europe, un montant de 500 000 EUR est transféré de l'objectif « crise d'origine humaine » vers l'objectif « transport et logistique ». Il a également été décidé d'offrir une capacité de transport de fret entre l'Europe et la République centrafricaine aux acteurs humanitaires.

Modification du 16/07/2013

- 1) En date du 24 mars 2013, la coalition rebelle du Séléka a pris le pouvoir en renversant le président François Bozizé avec comme conséquence une aggravation de la crise humanitaire à l'ensemble du territoire en particulier aux zones les plus peuplées du territoire y compris à la ville de Bangui. Malgré le plaidoyer de la DG ECHO auprès des autres donateurs, le cadre du processus d'appels de fonds consolidés (CAP) est, en date du 16 juillet 2013, financé à 30,8% seulement. La revue en cours du CAP devrait

¹ Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile – DG ECHO

encore augmenter le niveau de financement nécessaire pour couvrir les besoins prioritaires.

- 2) La crise a éclaté pendant la période de préparation des sols et a compromis gravement la saison agricole et a déstructuré un système de santé déjà fragile et peu fonctionnel exposant les plus vulnérables à la malnutrition et au paludisme. De plus, la suspension formelle ou de facto de la majorité des projets LRRD ou de développement (EU DEVCO, Banque Mondiale....) a pour conséquence de fragiliser encore plus le pays. Dans un contexte instable et fragile, l'intervention de la DG ECHO dans tous les secteurs humanitaires permettra de limiter le risque d'une crise alimentaire majeure pendant la période de soudure 2014. Des activités de relance économique et de résilience devraient également aider les populations les plus touchées par la crise à faire face à une nouvelle détérioration de la situation.
- 3) Un budget additionnel de 5 000 000 EUR, provenant de la mobilisation de la réserve d'urgence, servira à répondre aux besoins supplémentaires engendrés par la crise actuelle et permettra aux acteurs humanitaires de mettre en œuvre des actions d'urgence sur l'ensemble du pays, y compris la capitale, Bangui.

Modification du 12/02/2013

- 1) La coalition rebelle du Séléka a repris les armes le 10 décembre 2012 et a dénoncé le non-respect des accords de paix signés en 2007 et 2011 avec le Gouvernement de la République centrafricaine. Le 21 décembre 2012, les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ont appelé à l'ouverture de négociations et ont abouti le 11 janvier 2013 à des accords de paix.
- 2) La situation actuelle demeure très incertaine et la Séléka occupe toujours les 2/3 du territoire malgré les accords de paix signés. De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) ont été et sont encore régulièrement victimes de pillages. Certains groupes rebelles continuent à s'attaquer aux civils et engendrent des mouvements de population.
- 3) L'accès humanitaire reste difficile et des évaluations récentes ont permis d'identifier des besoins supplémentaires importants. Ces besoins concernent essentiellement les secteurs de la sécurité alimentaire, de la santé et de la protection. L'origine de ces besoins résulte de la perte des intrants agricoles lors des combats et des mouvements de population dans un contexte d'urgence.
- 4) Le budget additionnel de 4 000 000 EUR servira à répondre aux besoins supplémentaires engendrés par la crise de la fin 2012 et à mettre en œuvre des interventions d'urgence dans les zones affectées par le conflit et non considérées dans la première version du HIP 2013.

1. CONTEXTE

La République centrafricaine (RCA) compte 4,5 millions d'habitants. Ce pays classé parmi les plus pauvres du monde sort tout juste de dix années de conflit armé. Les avancées dans les domaines clés de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR) restent mineures rendant ces progrès fragiles. Mi-2012, la RCA comptait sur son territoire 75 198 personnes déplacées internes (PDI), 39 855 rapatriés récents et 19 867 réfugiés. Par ailleurs, on dénombrait à la même période 150 000 réfugiés centrafricains au Cameroun et au Tchad. La RCA affiche le deuxième indice de vulnérabilité le moins bon de la DG ECHO (2,81, juste derrière celui de la Somalie de 2,88) et se classe au 179^e rang de l'indice 2011 de développement humain (IDH) du PNUD², qui recense 187 pays. Le PIB moyen par habitant était de 350 USD en 2009. 62 % de la population vit dans la pauvreté et plus des trois cinquièmes subsistent avec moins de 1,25 USD par jour. Le pays ne compte qu'un médecin pour 55 500 habitants et qu'une seule infirmière diplômée pour 7 000 habitants. 105 enfants sur 1 000 n'atteignent pas leur premier anniversaire et 174/1000 meurent avant l'âge de cinq ans. La mortalité maternelle en constante augmentation a atteint 1 335 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2003. Seuls 67 % de la population ont un accès à une source d'eau améliorée et 34 % à des installations sanitaires améliorées. Les marchés sont généralement sous-développés, ce qui accroît la vulnérabilité des ménages. En effet, la vente de la production et l'accès à des denrées de base sont limités en raison de problèmes d'accessibilité, d'un manque d'informations sur les prix et d'un déficit de la demande. La RCA a récemment été classée parmi les dix pays les plus dangereux au monde par l'indice mondial de la paix (Global Peace Index).

Dans le sud-est du pays, l'Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army -LRA) reste la principale menace, en particulier pour les personnes déplacées depuis 2009 qui souhaitent retourner dans leur localité d'origine, que ce soit en RCA ou en RDC. Au nord de cette région, des bandits ont fait leur apparition sur les routes et des groupes de rebelles agissent à proximité des mines d'or et de diamants. En outre, il existe des tensions croissantes entre les agriculteurs locaux et les éleveurs peuls nomades, souvent accusés de soutenir la LRA.

Dans le nord-est, une première vague de déplacement de population a eu lieu en 2009 en raison de conflits entre la CPJP³ et les forces gouvernementales, suivie par une seconde vague entre avril et septembre 2011 à la suite d'affrontements entre la CPJP et l'UFDR⁴. Bien qu'un accord de paix ait été signé en octobre 2011, le processus de DDR n'a toujours pas commencé dans le nord-est et les groupes rebelles continuent de contrôler en grande partie ce territoire. Dans les villages de retours, les conditions de vie des populations restent particulièrement difficiles.

² Programme des Nations unies pour le développement

³ Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix

⁴ Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement

Dans le centre-nord, le FPR⁵, un groupe de rebelles tchadiens, a dominé la région jusqu'en février 2012 jusqu'au lancement d'une opération militaire conjointe des forces armées de RCA et du Tchad entraînant des déplacements de population. Ces déplacés se sont ajoutés à ceux générés par les conflits entre les éleveurs peuls du Tchad et les populations locales. Cette région est particulièrement marquée par une insécurité rampante, un sentiment renforcé par les récents incidents de vols de véhicule avec violence, de pillages de locaux humanitaires et de prises d'otage.

Dans le nord-ouest, la situation demeure fragile en raison du manque de progrès dans le domaine de la réinsertion et de la réintégration des anciens combattants et de la présence insuffisante de l'Etat. Par conséquent, la plupart des personnes déplacées en 2005 et en 2007 ne sont pas rentrées dans leurs villages d'origine. De nouveaux déplacements se sont également produits, en raison de l'aggravation des conflits entre les éleveurs peuls originaires du Tchad et la population locale, due à une concurrence accrue pour accéder aux rares ressources naturelles et favorisés par un vide sécuritaire. L'apparition récente dans la région de plusieurs groupes armés non identifiés suscite par ailleurs des inquiétudes.

Le sud-ouest reste touché par la récession économique qui a frappé le secteur du bois et des diamants. Bien que des gangs de braconniers et d'hommes armés soient signalés de plus en plus fréquemment, on ne peut encore parler d'insécurité généralisée.

Plusieurs forces militaires internationales et étrangères sont actuellement déployées en RCA, dont les membres de la MICOPAX (Mission de consolidation de la paix en République centrafricaine) présents au nord et au nord-est du pays. Cette mission, dont le mandat expire fin 2013, dispose de peu de moyens et est principalement axée sur le programme de DDR. L'armée ougandaise (UPDF), soutenue par les conseillers militaires américains, affronte la LRA dans le sud-est. Un petit nombre de troupes françaises, stationné autour de l'aéroport de Bangui, est en soutien logistique de la MICOPAX et contribue à renforcer les forces militaires du pays. L'Afrique du Sud participe quant à elle à une petite mission de coopération militaire. Enfin, l'armée tchadienne fait valoir un droit de poursuite dans les régions frontalières, et va jusqu'à occuper une préfecture à la demande du gouvernement. En mai 2011, une force tripartite entre le Soudan, le Tchad et la RCA a été créée afin de sécuriser la région frontalière du nord-est.

La RCA fait partie des crises oubliées: son contexte instable et sa situation difficile sur le plan humanitaire sont largement méconnus. Les principaux donateurs ne sont pas représentés sur le terrain et les partenaires expérimentés font défaut. Bien que les multiples déplacements de populations concernent un nombre de personnes relativement faible comparé à ceux des pays voisins, les différents indicateurs de vulnérabilité restent particulièrement inquiétants et démontrent la faible capacité de résiliences des populations face à un choc même mineur.

⁵ Front Populaire pour le Redressement

2. BESOINS HUMANITAIRES

1) Populations affectées/bénéficiaires potentiels

Mi-2012, la RCA comptait 75 198 PDI, 39 855 retournés récents et 19 867 réfugiés. Ces chiffres ne sont toutefois que des estimations, les restrictions en matière d'accès ne permettant pas d'effectuer une évaluation globale de la situation. Les régions affectées sont:

Le sud-est (Mbomou, Haut Mbomou): 5 361 réfugiés de RDC, 22 243 PDI et 30 000 résidents sont toujours confinés dans les zones urbaines principales de peur d'être attaqués par la LRA s'ils retournent dans leur région d'origine. En absence de mouvements de retour, et en dépit d'un accès aux terres agricoles plus aisé; les besoins d'assistance alimentaire demeurent bien qu'ils aient baissé grâce à la mise en œuvre durant les trois dernières années de projets plus durables ayant permis de réduire la dépendance à l'assistance. Les besoins d'aide en matière de protection pour les victimes d'attaques de la LRA et des conflits avec les Peuls demeurent une nécessité.

Nord-est (Vakaga, Haute Kotto): 6 861 PDI et 14 398 retournés récents. La majorité des déplacés internes sont aujourd'hui rentrés dans leur village d'origine où les conditions de vie restent difficiles en raison de la destruction des villages et des moyens de subsistance. En juin 2012, une situation difficile sur le plan de la sécurité alimentaire, des taux élevés de malnutrition aiguë ainsi que des cas de rougeole ont été signalés dans les zones de retours.

Centre-nord (extrême Est de l'Ouham, la Nana Gribizi, et la Bamingui Bangoran): 18 486 PDI principalement en raison du conflit qui a opposé les forces armées tchadiennes et centrafricaines au FPR en février 2012. La pression sur les principales zones urbaines est accrue par la présence de PDI. Une aide au retour est nécessaire pour accompagner leur réinstallation dans leur village d'origine.

Nord-ouest (Nana Mambere, Ouham et Ouham Pende): le retour dans cette région des déplacés internes et des réfugiés au Tchad et au Cameroun s'est accéléré. 34 160 personnes restent néanmoins déplacées malgré le calme relatif. Le vide sécuritaire créé par le désarmement de l'APRD⁶ a laissé la population démunie face aux éleveurs peuls nomades venant du Tchad. Les tensions entre ces derniers et les populations locales ont atteint leur apogée à Batangafo en février 2012, entraînant des exécutions, la destruction de villages et le déplacement de 2 000 personnes.

Centre (Ouaka): la région compte encore 3 036 PDI depuis septembre 2011 en raison des conflits ayant opposé la CPJP et l'UFDR. En novembre 2010, 1 964 réfugiés soudanais ont été relocalisés par l'UNHCR du site de Sam Ouandja (Haute Kotto) vers un site plus sûr proche de la localité de Bambari (Ouaka).

⁶ L'Armée Populaire pour la restauration de la république et la démocratie

Sud-ouest (Lobaye, Nana Mamberé, Nana Kadeï): la situation économique restant fragile, le risque d'une nouvelle crise nutritionnelle doit être suivi. La zone accueille également 6 978 réfugiés congolais qui ont fui la province de l'Équateur voisine fin 2009 par peur des violences. Un processus de rapatriement devrait débuter au cours du deuxième semestre 2012.

2) Description des besoins humanitaires les plus importants

Même si les besoins varient selon la dynamique des conflits et des déplacements de population dans chaque zone géographique, les besoins humanitaires les plus importants (par secteur) sont les suivants:

Assistance alimentaire: l'aide alimentaire reste nécessaire au cours de la période qui suit immédiatement les déplacements, en soutien aux projets agricoles et durant la période de soudure. Les réfugiés et les PDI ont accès à la terre. Le soutien pour le renforcement des mécanismes de survie, la protection des moyens de subsistance et le retour à l'autosuffisance des populations affectées par les crises restent nécessaires en particulier pour les retournés récents.

Nutrition: bien que la moyenne nationale des taux de malnutrition aiguë globale et de malnutrition aiguë sévère se situe au-dessous des seuils d'urgence, celle-ci cache d'importantes disparités au niveau régional. Les taux de malnutrition sont généralement faibles dans les zones de déplacement y compris durant la période de soudure. En raison des habitudes alimentaires, le régime alimentaire est pauvre et la détérioration de la situation économique ou sécuritaire est susceptible de précipiter rapidement les populations les plus vulnérables dans la malnutrition; un suivi minutieux s'avère donc nécessaire. Enfin, la prise en charge de la malnutrition n'est pas correctement intégrée dans le système de santé et les structures adaptées sont soit inexistantes, soit inefficaces.

Santé: les structures médicales se font très rares en dehors de Bangui et le recouvrement des coûts est une contrainte tant pour les patients que pour le personnel médical. Des services médicaux gratuits sont fournis par des acteurs humanitaires dans les régions les plus touchées par le conflit mais leur accès est limité dans certains endroits en raison de l'insécurité. Les maladies négligées telles que la trypanosomiase humaine africaine demeurent répandues dans certaines régions. L'accès aux financements du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme⁷ est par ailleurs rendu difficile en raison d'une corruption chronique et d'une mauvaise gestion récurrente.

Eau, assainissement et hygiène: seuls 35 % de la population rurale a accès à une source d'eau de qualité. L'assainissement de base ainsi que les pratiques d'hygiène restent inadéquats. Le problème est exacerbé dans les régions affectées par les conflits, les déplacements de populations et les restrictions d'accès.

⁷ GFATM

Hébergement et biens non alimentaires: les besoins sont récurrents en raison des mouvements de populations (DPIs ou réfugiés). L'absence de stocks d'urgence, les difficultés liées à la logistique et les problèmes de capacités sont autant d'obstacles à des interventions rapides.

Protection: si les violations des droits de l'homme et les exactions perpétrées par les groupes armés se poursuivent, il s'avère extrêmement complexe d'estimer leur ampleur en raison des restrictions d'accès et du manque de données fiables. En outre, les violences interethniques et les tensions entre populations locales et éleveurs nomades s'accroissent dans certaines régions. La liberté de mouvement, et par conséquent l'accès aux moyens de subsistance et aux services, est limité en raison de l'insécurité et du risque d'arrestation et de détention arbitraires due à l'absence ou à la perte des documents personnels.

Logistique: la RCA est enclavée et son réseau routier est quasi-inexistant. Une grande partie du pays n'est donc pas accessible durant la saison des pluies. Par ailleurs, approvisionner le pays depuis l'étranger est extrêmement coûteux et demande du temps. Le transport routier interne est particulièrement affecté par l'insécurité obligeant les convois commerciaux comme humanitaires à recourir de manière croissante à des escortes armées. Les majorités des organisations humanitaires dépendent donc du service aérien humanitaire des Nations Unies⁸ pour transporter leur personnel.

3. REPOSE HUMANTAIRE

1) Implications et capacités de réponses des acteurs nationaux et locaux

Du fait de la faiblesse du système étatique, l'aide humanitaire est délivrée dans un contexte où, en dehors de la capitale, la quasi-totalité des services étatiques sont absents.

2) Réponse humanitaire internationale

En dépit de l'étendue des besoins, les fonds humanitaires se font rares en RCA. Ceux dégagés dans le cadre du processus d'appels de fonds consolidés (CAP) de 2011 ont permis de couvrir 42 % des 139 millions d'USD demandés. Le taux de financement du CAP 2012 se montait à 41 % fin juin.

D'après le Service de suivi des financements des Nations Unies, les donateurs humanitaires les plus importants pour la RCA au cours du premier semestre 2012 sont les États-Unis (23,5 %), suivi de l'UE (18,3 %), du Japon (13 %), du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (7,3 %) et de la Suède (4,6 %). Le Fonds humanitaire commun (CHF) des Nations Unies, dont la plupart des bailleurs de fonds sont des pays européens, représente par ailleurs une source de financement non négligeable pour le CAP. Les différentes agences des Nations Unies

⁸ UNHAS

rencontrent également des difficultés pour garantir le financement de leurs programmes.

3) Contraintes et capacité de réponse de la DG ECHO

i) Accès/espace humanitaire: en 2012, les conditions de sécurité en RCA demeuraient problématiques, notamment dans les régions frontalières où la sécurité ne peut être garantie par l'État et où le banditisme prend de l'ampleur. Le pays a récemment été classé parmi les dix pays les plus dangereux au monde par l'indice mondial de la paix.

Les tensions sociales augmentent en particulier à Bangui. Les incidents sécuritaires visant des agents humanitaires deviennent de plus en plus fréquents. En dépit de la présence des forces armées internationales et nationales, le personnel de certaines organisations internationales a été séquestré, des expatriés ont été kidnappés et des convois et locaux humanitaires pillés. Enfin, dans le sud-est du pays, les Nations Unies et certaines ONG ont désormais recours à des escortes armées.

ii) Capacité des partenaires: la RCA étant une destination difficile, les organisations humanitaires connaissent une rotation rapide de leur personnel, ce qui a des répercussions directes sur leur capacité en termes d'analyse contextuelle et d'efficacité opérationnelle. En outre, d'autres crises humanitaires bien plus médiatisées ont tendance à détourner le personnel international expérimenté des crises oubliées telles que celle de la RCA, ce qui réduit la qualité globale des projets mais également la capacité de réponse aux nouveaux besoins. Sur le plan humanitaire, la coordination, les services conjoints et le partage d'informations doivent être considérablement améliorés. Enfin le système des clusters est particulièrement faible.

4) Réponse envisagée par la DG ECHO et résultats attendus des interventions d'aide humanitaire⁹

Étant donné l'ampleur des besoins et les grandes difficultés opérationnelles liées à l'environnement, notamment sur le plan des capacités et des problèmes structureaux, la DG ECHO a l'intention d'augmenter légèrement son niveau actuel d'engagement en RCA, que ce soit en termes de financement ou d'actions. La DG ECHO joue le rôle de membre actif ou d'observateur dans de nombreux groupes de travail et forums humanitaires et poursuivra son engagement en faveur de l'amélioration de la sécurité des populations affectées ainsi que du respect des principes et de l'espace humanitaire. La DG ECHO continuera également de plaider pour la prise en compte des questions transversales telles que la discrimination et la violence basée sur le genre, le respect des droits de l'homme et la protection. Enfin, le plaidoyer envers les

⁹ Cette réponse tient compte des politiques opérationnelles de la DG ECHO http://ec.europa.eu/echo/policies/strategy_fr.htm ainsi que des «Recommandations opérationnelles CAR 2013».

bailleurs d'aide au développement pour davantage d'implications dans le soutien aux services sociaux, la gestion transparente et responsable des ressources sera poursuivi.

Domaines d'intervention

En 2013, la DG ECHO continuera à cibler essentiellement ses interventions sur les zones de conflit, afin de répondre aux besoins élémentaires des personnes déplacées internes, ainsi que sur les régions de retour pour aider les retournés à restaurer leurs moyens de subsistance. Cette stratégie prévoit notamment le maintien d'une capacité centrale de réponse aux urgences permettant une intervention rapide en termes d'évaluations et d'actions. Ce programme sera applicable à plusieurs domaines d'interventions tels que les biens non alimentaires, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la nutrition, l'assistance alimentaire et la protection.

Assistance alimentaire: l'assistance alimentaire ciblée se poursuivra là où des déficits alimentaires ont été détectés, en particulier à la suite d'un déplacement, ou en vue de soutenir les activités agricoles. En raison de la faiblesse des capacités de réponse et des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement, le prépositionnement de stocks sera considéré, basé sur le développement d'une capacité de réaction et de mise en oeuvre rapide couvrant l'ensemble du territoire.. L'objectif de la DG ECHO sera de réduire la dépendance des populations concernées à l'assistance humanitaire par le financement de projets à moyen terme visant à développer les mécanismes d'adaptation, à protéger les moyens de subsistance et à promouvoir l'autosuffisance. Enfin, la DG ECHO encouragera activement les partenaires à considérer l'approche de transfert monétaire.

Nutrition: la DG ECHO maintiendra sa capacité à soutenir les réponses d'urgence aux crises nutritionnelles et encouragera la surveillance de la situation nutritionnelle, le transfert aux structures et personnel nationaux de référence ainsi que l'intégration de la nutrition dans les programmes de santé. Le traitement de la malnutrition modérée sera encouragé dans les régions les plus gravement touchées. Une approche intégrée sera recommandée prenant en compte les protocoles nutritionnels nationaux validés en RCA et de la Stratégie africaine pour la survie et le développement de l'enfant.

Santé: la DG ECHO s'efforcera de soutenir la fourniture de soins de santé primaires et secondaires de base dans les régions les plus affectées par le conflit avec une attention particulière aux mères et aux enfants. La capacité à évaluer et répondre aux urgences engendrées par la violence, les déplacements et les épidémies reste une priorité.

Eau, assainissement et hygiène: La DG ECHO concentrera son action sur les personnes récemment déplacées et sur la réintégration des retournés, en complémentarité du vaste programme de forages initié par l'UE en 2012 à Bambari, Bouar et Bosangoa dans le cadre de la Facilité pour l'eau.

Hébergement et biens non alimentaires: La DG ECHO cherchera à augmenter la capacité à fournir en urgence des biens non alimentaires via un mécanisme de réaction rapide adapté aux conditions propres des déplacements en RCA.

Protection: la DG ECHO soutiendra l'assistance directe et intégrée aux victimes de violences (y compris les violences basées sur le genre) et de violations des droits de l'homme dans les régions les plus affectées par le conflit. Celle-ci inclura l'assistance juridique, la réintégration, le soutien psycho-social et les soins médicaux. La sensibilisation aux problèmes de la protection ainsi que le renforcement des capacités dans ce domaine seront également encouragés. Une consolidation du groupe sectoriel sur la protection sera envisagée.

Logistique: la DG ECHO maintiendra son soutien au transport humanitaire aérien. La rénovation d'infrastructures clés sera envisagée pour faciliter l'accès de l'aide humanitaire.

4. LLRD¹⁰, COORDINATION ET TRANSITION

La situation instable en RCA a limité et à plusieurs reprises différées, la mise en œuvre des activités de LARD. La disponibilité de certains fonds (Fonds pour la consolidation de la paix¹¹, FED¹², Facilité pour l'eau, Programme thématique de sécurité alimentaire¹³, Banque mondiale) nécessite néanmoins la mise en place d'un certain nombre de projets de développement dans certaines régions du pays. La DG ECHO porte une attention toute particulière à la facilitation des liens, dans la mesure du possible, avec les projets financés par l'UE et d'autres projets de développement.

Santé: En 2012, la Banque mondiale a annoncé le lancement d'un nouveau programme de santé de 28 millions d'USD sur trois ans qui s'adressera à 2,5 millions de personnes dans 9 des 16 préfectures du pays. Certaines préfectures concernées par le programme devraient présenter un potentiel de LARD, bien que la capacité à garantir une supervision adaptée demeure une question essentielle à traiter. La possibilité de transférer certaines structures soutenues par ECHO à la Banque mondiale sera examinée.

Sécurité alimentaire: Un nouveau Programme thématique de sécurité alimentaire d'un montant de 3,5 millions d'EUR, conçu en étroite collaboration avec ECHO, doit être lancé en mars 2013 via un appel à propositions. Le début des actions est prévu pour janvier 2014, pour une durée maximale de 3 ans, lesquelles cibleront les préfectures de Vakaga, Haute Kotto et Bamingui-Bangoran. Ce programme représente une occasion de renforcer les actions humanitaires de restauration des moyens de subsistance qui ont été initiées par ECHO dans les régions de retour.

Eau, assainissement et hygiène: Un programme de facilité pour l'eau de 7 milliards d'EUR sur la période 2011-2014 est actuellement mis en œuvre par des OING à Bambari, Bouar et Bosangoa.

¹⁰ Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement

¹¹ PBF

¹² Fonds européen de développement

¹³ FSTP

5. INFORMATIONS OPERATIONNELLES ET FINANCIERES

Les dispositions de la décision de financement ECHO/WWD/BUD/2013/01000 et les conditions générales de l'accord de partenariat avec la Commission européenne prévalent sur les dispositions du présent document.

5.1 Contacts¹⁴

Unité opérationnelle responsable: DG ECHO/B2

Personne de contact au siège

Christophe Samray	Desk géographique	christophe.samray@ec.europa.eu
-------------------	-------------------	--------------------------------

Personne de contact en RCA

BANGUI		
Pascal Mounier	Chef de bureau	pascal.mounier@echofield.eu

5.2 Informations financières

Montant indicatif alloué: 25 050 000 EUR

Crises d'origine humaine: Aide humanitaire: 24 050 000 EUR
Assistance alimentaire: 500 000 EUR

Transport et logistique : Aide humanitaire : 500 000 EUR

5.3 Évaluation des propositions

Première phase d'évaluation

- Description des interventions d'aide humanitaire afférentes à cette phase d'évaluation: toutes les interventions figurant au point 3.4 du présent HIP.
- Montant indicatif pouvant être engagé lors de cette phase de propositions: jusqu'à 12 millions d'EUR (11 millions d'EUR au titre de la ligne budgétaire Aide humanitaire et 1 millions d'EUR au titre de la ligne budgétaire Assistance alimentaire).
- Les coûts seront éligibles à compter du 1.1.2013¹⁵.

¹⁴ Les lettres d'intention doivent être adressées à la DG ECHO à l'aide du système APPEL. Les instructions relatives aux modalités d'envoi des lettres d'intention à l'aide du système APPEL sont disponibles à l'adresse:

http://www.dgecho-partners-helpdesk.eu/preparing_an_action/financing_decision/intention_letter.

- d) La durée initiale prévue pour l'action est de 12 mois maximum.
- e) Partenaires potentiels: tous les partenaires de la DG ECHO.
- f) Informations à fournir: lettre d'intention¹⁶, sur le modèle du format du formulaire unique et comprenant au moins les éléments suivants: zone d'intervention, domaine, durée, bénéficiaires, évaluation du contexte/des besoins, réponse proposée (résultats, activités), coûts estimés, contribution requise, coordonnées des personnes à contacter.
- g) Date proposée pour la réception des informations demandées ci-dessus: 11.11.2012¹⁷.

Les principes communément utilisés s'appliqueront à l'évaluation des propositions: qualité de l'évaluation des besoins, pertinence des domaines d'intervention, connaissance du pays/de la région et qualité de la logique d'intervention par rapport au HIP et aux recommandations opérationnelles.

Deuxième phase d'évaluation

- a) Description des interventions d'aide humanitaire afférentes à cette phase d'évaluation: toutes les interventions figurant au point 3.4 du présent HIP.
- b) Montant indicatif pouvant être engagé lors de cette phase de propositions: jusqu'à 5 millions d'EUR (5 millions d'EUR au titre de la ligne budgétaire Aide humanitaire).
- c) Les coûts seront éligibles à compter du 1.1.2013¹⁸.
- d) La durée initiale prévue pour l'action est de 12 mois maximum.
- e) Partenaires potentiels: tous les partenaires de la DG ECHO.
- f) Informations à fournir: demande de modification ou Formulaire Unique.

¹⁵ La date d'éligibilité de l'action n'est pas liée à la date de réception du formulaire unique. Il s'agit de la date d'éligibilité établie dans le formulaire unique ou de la date d'éligibilité du HIP, la date la plus récente étant retenue.

¹⁶ Dans le cas où des lettres d'intention sont requises, une première analyse sera réalisée sur la base des informations reçues, des formulaires uniques et d'autres sources comme les procédures d'appel global (CAP) ou les plans d'action humanitaire communs (CHAP). Pour les lettres d'intention retenues, les partenaires seront tenus de soumettre un formulaire unique, qui fera l'objet d'une évaluation plus détaillée. Seuls les formulaires uniques acceptés peuvent donner lieu à la signature d'un accord.

¹⁷ La Commission se réserve le droit d'examiner les lettres d'intention et les formulaires uniques qui lui parviendraient après cette date, notamment dans le cas où les lettres d'intention et les formulaires uniques reçus ne couvriraient pas certains besoins ou certaines priorités.

¹⁸ La date d'éligibilité de l'action n'est pas liée à la date de réception du formulaire unique. Il s'agit de la date d'éligibilité établie dans le formulaire unique ou de la date d'éligibilité du HIP, la date la plus récente étant retenue.

- g) Date proposée pour la réception des informations demandées ci-dessus: à partir du 15.07.2013¹⁹.
- h) Les principes communément utilisés s'appliqueront à l'évaluation des propositions: qualité de l'évaluation des besoins, pertinence des domaines d'intervention, connaissance du pays/de la région et qualité de la logique d'intervention par rapport au HIP et aux recommandations opérationnelles.

Troisième phase d'évaluation

- a) Description des interventions d'aide humanitaire afférentes à cette phase d'évaluation: toutes les interventions figurant au point 3.4 du présent HIP.
- b) Montant indicatif pouvant être engagé lors de cette phase de propositions: jusqu'à 8 500 000 EUR (8 500 000 EUR au titre de la ligne budgétaire Aide humanitaire).
- c) Les coûts seront éligibles à compter du 1.1.2013²⁰.
- d) La durée initiale prévue pour l'action est de 12 mois maximum.
- e) Partenaires potentiels: tous les partenaires de la DG ECHO. Pour le transport et la logistique, utilisation du contrat de service de la DG ECHO avec Kuehne + Nagel.
- f) Informations à fournir: demande de modification ou Formulaire Unique.
- g) Date proposée pour la réception des informations demandées ci-dessus: à partir du 10.11.2013²¹.
- h) Les principes communément utilisés s'appliqueront à l'évaluation des propositions: qualité de l'évaluation des besoins, pertinence des domaines d'intervention, connaissance du pays/de la région et qualité de la logique d'intervention par rapport au HIP et aux recommandations opérationnelles.

¹⁹ La Commission se réserve le droit d'examiner les formulaires uniques qui lui parviendraient après cette date, notamment dans le cas où les formulaires uniques reçus ne couvriraient pas certains besoins ou certaines priorités.

²⁰ La date d'éligibilité de l'action n'est pas liée à la date de réception du formulaire unique. Il s'agit de la date d'éligibilité établie dans le formulaire unique ou de la date d'éligibilité du HIP, la date la plus récente étant retenue.

²¹ La Commission se réserve le droit d'examiner les formulaires uniques qui lui parviendraient après cette date, notamment dans le cas où les formulaires uniques reçus ne couvriraient pas certains besoins ou certaines priorités.